

Déclaration de la République du Congo sur le Rapport National de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Royaume de Thaïlande.

Monsieur le Président,

La République du Congo salue la délégation du Royaume de Thaïlande et la remercie pour la présentation du second rapport national à la 25^{ème} session de l'Examen périodique Universel.

Le Congo apprécie favorablement les informations contenues dans ce rapport et se félicite de la haute importance attachée par la Thaïlande au respect de l'état de droit, à la protection des droits de l'homme, à la lutte contre les inégalités sociales et économiques.

Ma délégation se réjouit des efforts d'amélioration du cadre législatif qui se traduit par l'adoption de plusieurs lois depuis son passage au premier cycle de l'EPU en 2011a.

Nous exhortons la Thaïlande à poursuivre sa coopération avec les mécanismes du Conseil en vue du renforcement des infrastructures nationales de promotion et de protection des droits de l'homme.

En fin, nous formulons quelques recommandations suivantes :

- 1)- Accentuer la lutte contre la pédopornographie pour mieux protéger les enfants ;**
- 2)- Accélérer la procédure d'adoption de la loi sur la prévention et la répression de la torture et des disparitions forcées ;**
- 3)- Modifier la loi pénitentiaire datant de 1936, en vue d'une réforme adaptée du système pénitentiaire Thaïlandais.**

Plein succès dans la mise en œuvre des engagements relatifs à cet EPU.

Je vous remercie.